

PAROLES D'ACTEURS

**ACTIONS
JURIDIQUES
ET/OU
JUDICIAIRES
DANS NOTRE
STRATEGIE
D'ACTION**



Education and Culture

Socrates

EFFICACITE DU DROIT AU SERVICE D'UNE ACTION COLLECTIVE

Dans toutes les luttes menées et les victoires remportées, la connaissance et la maîtrise du droit, même si elles ont été déterminantes, n'ont jamais été suffisantes.

La reconnaissance de la légitimité sociale des luttes a été fondamentale, tout comme la mobilisation des personnes concernées.

APEIS
France

EFFICACITE DU DROIT AU SERVICE D'UNE ACTION COLLECTIVE

L'une des premières actions que nous avons menées a consisté à introduire, avec l'aide d'un avocat, un recours en justice pour demander des délais face à la décision d'expulsion.

Cela nous a permis de gagner du temps pour organiser la mobilisation et demander le relogement des familles.

ATD Cuarto Mundo
Espagne

EFFICACITE DU DROIT AU SERVICE D'UNE ACTION COLLECTIVE

Nous essayons de faire changer la réglementation en vigueur en agissant au niveau local, national puis international.

Nos membres, individuellement ou par l'intermédiaire du réseau, négocient avec les acteurs politiques et économiques, utilisent les contradictions de la législation, recourent aux tribunaux, participent à des campagnes d'informations et de sensibilisation.

Semences paysannes
France

EFFICACITE DU DROIT AU SERVICE D'UNE ACTION COLLECTIVE

La plupart des actions judiciaires visaient à faire appliquer la loi de réquisition et à faire reconnaître des droits aux squatteurs. Et c'étaient les occupations qui mettaient en lumière l'existence d'immeubles vides et donc la contradiction qu'il y avait à ne pas appliquer cette loi alors que les gens, malgré leurs nombreuses demandes, n'arrivaient pas à obtenir de logement social.

Sans ces actions collectives, avec les mêmes arguments, les mêmes lois, nous n'aurions peut-être pas obtenu de revirement de jurisprudence.

Droit Au Logement
France

INFORMATION ET FORMATION AU DROIT COMME SUPPORT DE LUTTES

La formation est essentielle pour permettre aux familles de s'approprier la lutte.

Celle que nous proposons aux familles porte avant tout sur des questions qui les intéressent directement : les expulsions, les questions d'insalubrité, ... mais elle concerne aussi le droit en général : comment il se construit, qui est à l'origine, etc. On se rend compte que ces questions passionnent les gens. La formation aborde également les aspects relatifs aux techniques de lutte collective : l'organisation d'un campement, d'une occupation, etc.

Il est certain que l'appropriation des connaissances reçues, juridiques ou non, et l'implication ensuite dans l'action dépend de chaque famille. Mais ces formations ont permis en partie de mobiliser davantage de personnes sur les actions juridiques. Un adhérent par exemple s'est particulièrement intéressé à ces questions et participe maintenant aux permanences juridiques.

*Droit Au Logement
France*

INFORMATION ET FORMATION AU DROIT COMME SUPPORT DE LUTTES

Le travail de compréhension d'une loi peut prendre 6 mois, il faut également se pencher sur les décrets d'application pour savoir comment elle doit être appliquée sur le terrain.

Si le décret sur les services d'aide aux jeunes n'avait pas été étudié, je n'aurais jamais osé franchir la porte de ce service, pensant que son rôle se limitait au placement des enfants.

*Luttes, Solidarités, Travail
Belgique*

INFORMATION ET FORMATION AU DROIT COMME SUPPORT DE LUTTES

La place de l'information et de la formation des personnes a été très importante dans cette lutte. La clef de toute mobilisation réside dans le fait d'être conscient de ses droits et obligations et de les connaître.

Les directives européennes 2073 et 2048 visant à lutter contre les discriminations pourraient être utilisées pour défendre les droits des étrangers puisqu'elles sont maintenant transposées dans le droit espagnol, mais les gens ne le font pas parce qu'ils ne les connaissent pas.

*Movimiento Ruminahui
Espagne*

INFORMATION ET FORMATION AU DROIT COMME SUPPORT DE LUTTES

Le RAJFIRE n'est composé que de personnes bénévoles. Aucune n'est juriste professionnel.

Toutes les militantes se sont formées sur le terrain, en lisant les circulaires sur les droits des étrangers, en suivant des dossiers de femmes migrantes, ou avec les brochures éditées par d'autres associations comme le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien aux Travailleurs Immigrés) ou en participant à des formations organisées sur le droit des étrangers.

*RAJFIRE
France*

INFORMATION ET FORMATION AU DROIT COMME SUPPORT DE LUTTES

Nous nous sommes formés au droit sur le terrain, en lisant des ouvrages, en échangeant les connaissances recueillies par chacun tout au long de son parcours.

Aujourd'hui, l'utilisation d'Internet permet un meilleur accès à l'information juridique et facilite le travail, même si cela prend du temps.

*APEIS
France*

INFORMATION ET FORMATION AU DROIT COMME SUPPORT DE LUTTES

L'objectif de nos publications est de rendre le droit accessible à des professionnels non juristes, notamment de faire en sorte que les décisions de jurisprudence soient plus compréhensibles, lisibles et accessibles.

Certaines publications sont destinées aux jeunes eux-mêmes et visent à répondre à leurs questions. Par exemple : « *100 questions sur la police* », ouvrage « *de mineurs* » (livre sur la justice des mineurs adressé aux jeunes sous la forme « *le livre dont vous êtes le héros* »), etc.

*Service Droit des Jeunes de
Bruxelles Belgique*

ACTION JURIDIQUE
**PARTICIPER A L'ELABORATION
DU DROIT – DES REGLES**

Des habitants impliqués dans le processus du budget participatif ont directement élaboré un auto-règlement, c'est-à-dire les règles qui définissent et encadrent la procédure du budget participatif.

Cet auto-règlement est rédigé au sein d'une commission spécifique élue (à laquelle chacun peut faire parvenir ses propositions) puis votée en assemblée.

*Budget participatif
Espagne*

ACTION JURIDIQUE
**PARTICIPER A L'ELABORATION
DU DROIT – DES REGLES**

Nous avons rédigé une contre-circulaire, appelant les fonctionnaires municipaux à ne pas appliquer la nouvelle réglementation.

Cette contre-circulaire a été diffusée auprès de nombreuses mairies. Certains fonctionnaires nous ont demandé de venir expliquer notre position. Ils ont finalement accepté d'entrer dans une démarche de désobéissance civile et de ne pas appliquer la réforme.

*APDHA
Espagne*

ACTION JURIDIQUE
PARTICIPER A L'ELABORATION
DU DROIT – DES REGLES

Le projet de loi a fait l'objet d'une analyse collective des associations pour voir comment il était possible d'y intégrer leurs revendications. Le collectif a publié un document présentant l'analyse de la loi et leurs propositions.

Un rendez-vous avec la conseillère juridique du ministre a pu être obtenu assez facilement, puisque l'on était alors dans une période de consultation par rapport à ce projet.

RAJFIRE
France

ACTION JURIDIQUE
PARTICIPER A L'ELABORATION
DU DROIT – DES REGLES

Nous intervenons auprès des parlementaires italiens pour proposer des amendements en faveur du droit des femmes. Ces interventions se font généralement par l'envoi de courriers ou de mails, mais le résultat reste très aléatoire car il n'est pas facile d'identifier et de toucher les personnes qui auront le pouvoir de faire évoluer les choses.

Dans la mesure du possible, les associations membres du Lobby essaient d'agir au moment de l'élaboration du décret ministériel car l'intervention à la Chambre des députés et au Sénat est plus difficile.

Lobby italien des femmes
Italie

ACTION JURIDIQUE
FORCER L'APPLICATION DU
DROIT

Dans les rapports avec l'administration, il est essentiel de connaître un minimum le droit ; le comportement des administrations change lorsqu'elles ont en face des gens qui connaissent leurs droits.

Venir avec les textes juridiques par exemple, empêche que celles-ci ne rejettent la demande avec de faux arguments.

APEIS
France

ACTION JURIDIQUE
FORCER L'APPLICATION DU
DROIT

Actuellement, nous travaillons pour que les persécutions sexistes subies par les femmes soient reconnues comme une situation ouvrant le droit à l'asile.

Il s'agit d'obtenir de l'administration une interprétation plus large des textes (interpréter plus largement la Convention de Genève sur le droit d'asile et notamment la notion de "groupe social" persécuté).

RAJFIRE
France

ACTION JURIDIQUE
FORCER L'APPLICATION DU
DROIT

Nous avons envoyé un courrier d'information à toutes les communes de Wallonie pour les informer de la possibilité de séjour des gens du voyage dans les communes.

Si l'on ne change pas la loi, il faut au moins faire en sorte que lorsqu'il existe des lois favorables aux gens du voyage ou une marge de manœuvre dans l'application de la loi, elles soient utilisées.

Centre de Médiation des gens du voyage - Belgique

ACTION JURIDIQUE
FORCER L'APPLICATION DU
DROIT

Le travail des organisations consiste notamment à faire pression sur le gouvernement pour qu'il effectue la transposition des droits édictés au niveau européen dans les lois nationales.

*Lobby italien des femmes
Italie*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE APPLIQUER LE DROIT**

Nous avons sensibilisé les magistrats qui ne savaient pas tous qu'ils avaient la possibilité d'accorder des délais même si les familles, sur le point d'être expulsées, ne le demandaient pas.

Une campagne d'information a été menée avec le syndicat de la magistrature.

*Droit au logement
France*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE APPLIQUER LE DROIT**

Nous avons mis en place des ateliers sur diverses thématiques en confrontant directement des citoyens en situation de précarité à des juges de paix, des juristes, des avocats, etc.

Cette expérience a permis aux professionnels du droit et aux habitants de mieux connaître les réalités des uns et des autres, de faire tomber certains préjugés et de démystifier le monde de la justice.

*Solidarités Nouvelles
Belgique*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE APPLIQUER LE DROIT**

Une action a été intentée pour faire retirer de la vente un livre dans lequel étaient dispensés des conseils pour battre une femme sans laisser de traces et faire condamner son auteur.

Nous avons demandé au juge d'appliquer un article du code pénal qui sanctionne l'incitation à la violence. Le juge a appliqué l'article, c'était la première fois pour un cas de violence de genre.

*Red Feminista de Mujeres
Espagne*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE APPLIQUER LE DROIT**

Nous avons mené une lutte judiciaire obligeant l'administration centrale à appliquer strictement la loi prévoyant que le travail au sein des prisons devait être rémunéré à 70 % du salaire minimum.

Les prisonniers rémunérés à un taux inférieur se sont organisés en syndicat et ont obtenu une condamnation de l'administration pénitentiaire en première instance.

*Nouvelle Frontière
Italie*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE EVOLUER LE DROIT**

Nous avons réussi à obtenir que les tribunaux, dans leur interprétation des textes, assimilent les agriculteurs aux commerçants pour que les dispositions favorables de la loi sur la faillite des entreprises puissent leur être appliquées.

*Solidarités Paysans Provence
France*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE EVOLUER LE DROIT**

L'une des avancées jurisprudentielles intéressantes que nous avons obtenues a été de faire reconnaître le droit d'action de l'association SDJ dans les procédures concernant des mineurs étrangers devant les juridictions civiles. Pour agir devant ces juridictions, il faut en effet prouver que l'on dispose d'un intérêt personnel et direct à agir.

La Cour a admis l'argument du SDJ défendant l'idée que les mineurs étrangers étaient un public qui, s'il n'était pas représenté par une association, n'avait pas de possibilité d'action.

*Service Droit des Jeunes de
Bruxelles Belgique*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE EVOLUER LE DROIT**

La procédure judiciaire que nous avons lancée collectivement a été un succès car le tribunal a proposé une application innovante de la loi.

Il a autorisé les résidents à régler directement leur facture d'eau à la compagnie, sans passer par le propriétaire.

*Luttes Solidarités Travail
Belgique*

ACTION JUDICIAIRE

**UTILISER LES TRIBUNAUX POUR
FAIRE EVOLUER LE DROIT**

Les recours juridiques effectués devant les tribunaux pour éviter les expulsions sont généralement travaillés en coordination avec d'autres associations qui s'occupent de mineurs en situation difficile.

Les associations ont ainsi réussi à influencer sur la jurisprudence : dans 3 ou 4 cas, les juges ont décidé de ne pas interpréter strictement la loi et de ne pas expulser les jeunes majeurs, même lorsqu'ils ne rentraient pas dans les critères stricts de la loi (3 ans de présence, ...), à condition qu'ils soient en possession d'un contrat de travail.

*Maison des droits sociaux
Italie*

ACTION JUDICIAIRE

UTILISER LES TRIBUNAUX
COMME TRIBUNE POLITIQUE

Les procès des personnes ayant participé aux actions de fauchage de plants de maïs ont permis de porter la question des OGM devant les tribunaux et, de ce fait, de contraindre les pouvoirs publics au débat sur les OGM qui n'a eu lieu dans aucune enceinte démocratique.

Désormais, juges, politiques et journalistes ont entendu parler du problème.

*Faucheurs Volontaires
France*

ACTION JUDICIAIRE

UTILISER LES TRIBUNAUX
COMME TRIBUNE POLITIQUE

Ainsi, la bataille juridique a permis l'obtention d'une victoire politique.

Le Conseil d'Etat a autorisé les partenaires sociaux à signer une nouvelle convention (au mois de juin) applicable rétroactivement au 1er janvier 2004, ce qui constitue une jurisprudence inédite (la rétroactivité des conventions est normalement impossible en droit...).

Le gouvernement a alors préféré réintégrer tous les chômeurs dans leurs droits.

*APEIS
France*

LES LIMITES DE L'ACTION JUDICIAIRE

Sept “ chabolas ” ont brûlé à cause de la vétusté et de la défaillance du système électrique. L'APDHA a alors décidé d'agir en justice pour faire reconnaître la responsabilité des pouvoirs publics face à leur inaction en matière de logement insalubre.

Cette action n'a cependant pas pu être menée à bien car les pouvoirs publics ont proposé aux familles des indemnités pour reconstruire leurs maisons en échange du retrait de leur plainte.

Les habitants ont besoin de solutions à court terme alors que celles que peut laisser entrevoir une action judiciaire sont souvent à long terme.

*APDHA
Espagne*

LES LIMITES DE L'ACTION JUDICIAIRE

A partir de certaines situations individuelles, le SDJ a mené des actions en justice.

Dans ces affaires, même si les personnes concernées obtiennent gain de cause, la décision n'est pas forcément très positive pour eux, car elle intervient souvent plusieurs années après les faits.

Le SDJ informe donc précisément les personnes lorsqu'elles souhaitent utiliser une situation individuelle pour obtenir des résultats collectifs.

*Service Droit des Jeunes de
Bruxelles Belgique*